



“Il n’est nullement question de faire gouverner la société par les femmes mais bien de savoir si elle ne serait pas mieux gouvernée par les hommes et par les femmes.”

John STUART MILL

Une association pour
ré-agir au féminin

L'autonomisation économique moyen de lutte
contre les discriminations faites aux femmes
ONU Genève CDH - 9 juin 2017
Michèle Vianès Présidente de Regards de Femmes

Side-event ouvert par Madame Elisabeth Laurin, Ambassadeur, Représentante Permanente de la France auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève¹

Madame et Messieurs les Ambassadeurs, Madame la Présidente du Haut conseil du Dialogue social du Sénégal, Mesdames et Messieurs les responsables des entités onusiennes, Mesdames et Messieurs, cher.e.s ami.e.s,

J'ai l'honneur et le plaisir de modérer, en tant que présidente de l'ONG partenaire Regards de Femmes, le side-event organisé par la RP de la France auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève sur l'autonomisation économique moyen de lutte contre les discriminations faites aux femmes.

Puisqu'il est question de discrimination envers les femmes, je voudrai excuser Madame Nicole Ameline, experte pour la France à la CEDAW. Elle ne peut être parmi nous aujourd'hui en raison de la campagne électorale en France

Thème de la 61^{ème} Commission de la condition des femmes à l'ONU New York en mars dernier, l'autonomisation économique signifie

- Indépendance financière : plus besoin de demander d'autorisations ou d'argent à son père ou son mari,
- Insertion dans la société : Le travail, ce n'est pas seulement un revenu,
- Choix de ses activités, en lien avec sa formation,
- Sécurité en cas de veuvage, divorce...,
- Droits personnels pour la protection sociale, la santé, la retraite,

L'autonomisation économique des femmes exige une mutation efficace du monde du travail. Il convient donc d'analyser la situation, les problèmes actuels et leurs causes, avec une lecture prenant en compte les rapports sociaux de sexe pour proposer des outils efficaces.

Cette nouvelle approche suppose de désintégrer les schémas traditionnels, les rôles sociaux, économiques et politiques assignés aux femmes comme aux hommes. Einstein disait « les préjugés sont plus difficiles à désintégrer que l'atome. »

¹ *Madame l'Ambassadrice, vos études en sciences économiques et en langues orientales (chinois, japonais) ont fait que votre carrière au Ministère des Affaires étrangères s'est déroulée principalement en Asie, Nepal, Japon, Taïpe Corée, entrecoupée de présence à Paris à la Direction Asie et Océanie du ministère à différents postes jusqu'à en être nommée directrice de 2012 à 2015 avant votre nomination comme représentante permanente de la France à l'ONUG*

Alors que les femmes représentent à elles seules la plus grande force de croissance économique de la planète, leur potentiel d'évolution est freiné en particulier par :

- le partage inégal des responsabilités familiales (enfants, parents âgés, tâches ménagères, etc.),
- l'insuffisance des structures publiques d'accueil des jeunes enfants,
- la ségrégation au niveau de l'orientation scolaire et des études,
- la ségrégation horizontale (entre types d'activités) et verticale (échelons hiérarchiques)
- la non-reconnaissance de leurs qualifications et des compétences mises en œuvre dans de nombreux métiers,
- le travail précaire (à temps partiel non choisi, informel, ...)
- l'écart salarial entre hommes et femmes, violence économique
- la violence et le harcèlement à caractère sexuel,
- le trop faible nombre de femmes avec des responsabilités dans les domaines économiques et politiques,
- les conditions défavorables pour les femmes entrepreneuses, le soutien trop faible aux créations et aux transmissions d'entreprises et l'accès limité aux financements,
- le manque de modèles positifs de femmes,
- l'offensive des obscurantistes et des théocraties qui visent à légitimer le retour des traditions néfastes.

Il convient donc de favoriser la promotion de l'égalité entre femmes et hommes dans la sphère économique et sociale.

Lutter contre l'inégalité des sexes n'est pas seulement une question éthique, c'est aussi mieux gérer les ressources humaines. Des femmes plus nombreuses dans l'emploi créeront davantage de richesses, consommeront davantage de biens et de services et contribueront à accroître les recettes fiscales. Des équipes de travail mixtes induisent un meilleur potentiel d'innovation.

Aussi avec nos panélistes et ensuite avec vous dans la salle, nous allons présenter des solutions concrètes des outils efficaces

Et pour commencer Madame Kate Gilmore Haut-commissaire adjointe des Nations Unies aux droits humains va nous parler des

Les violences faites aux femmes au travail comme obstacles à l'autonomisation économique

Madame Kate Gilmore Après avoir été diplômée de plusieurs universités australiennes, vous avez commencé votre carrière professionnelle en tant que travailleuse sociale. Vous avez participé à la création du 1^{er} centre contre les violences sexuelles au Melbourne's Royal women's hospital. Vous vous êtes impliquée dans la lutte contre les violences envers les femmes et l'arsenal juridique nécessaire pour leur prévention. Responsable d'Amnesty International en Australie puis au niveau international. Cela vous a conduit au poste de directrice exécutive adjointe du FNUAP avant d'être nommée en 2015 par le SG Ban Ki Moon Haut-commissaire adjointe des Nations Unies aux droits humains

Le rôle des femmes dans le commerce international

Arancha Gonzalez, vous êtes depuis septembre 2013 Directrice exécutive du Centre du Commerce International (ITC), l'Agence commune des Nations Unies et de l'OMC, Vous êtes une experte en commerce international avec plus de 20 ans d'expérience. Avant l'ITC, vous avez été, de 2005 à 2013, le Directrice de Cabinet du Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Pascal Lamy. Au cours de ce mandat, vous avez pris une part active au lancement de l'initiative de l'Aide pour le commerce de l'OMC. Auparavant, vous avez occupé diverses fonctions au sein de la Commission européenne, négociation d'accords commerciaux à l'aide aux pays en développement dans leurs efforts pour développer leur secteur commercial. De 2002 et 2004, porte-parole de la Commission européenne pour le commerce ainsi que Conseillère auprès du Commissaire européen en charge du commerce

La professionnalisation des parcours comme vecteur de l'autonomisation des femmes

Nous souhaitons partager les solutions du Bangladesh et du Bénin et avons invité les Ambassadeurs de ces 2 pays à nous les présenter

*SE Mr Shameem AHSAN Ambassadeur, RP de la République Populaire du Bangladesh auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Monsieur l'Ambassadeur, avant d'être RP du Bangladesh à Genève vous avez été en poste aux Ambassades d'Iran et de Brunei, en Inde et à la RP du Bangladesh auprès de l'ONU à New York. Au cours de vos études, vous avez fait un passage en France et obtenu entre autres le Diplôme d'études Supérieures Spécialisées (DESS) de Diplomatie et d'administration des Organisations Internationales de l'Université Paris XI Jean Monnet-Sceaux Law Faculty of the University of Paris XI*

*SE M Eloi LAOUROU, Ambassadeur, RP de la République du Bénin auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Monsieur l'Ambassadeur, vous connaissez bien le palais des Nations, vous étiez déjà en poste à Genève entre 2001 et 2008 après l'ambassade du Bénin à Paris et avant un retour à Cotonou. À Cotonou, M. Laourou de 2010 à 2013, vous avez été Directeur adjoint de l'Europe au Ministère des affaires étrangères, de l'intégration africaine, de la francophonie et des Béninois de l'extérieur. Vous avez été nommé ensuite RP du Bénin à Genève depuis 2013. Vous avez dû venir assez fréquemment à Lyon, puisque vous êtes Titulaire d'un doctorat en droit international et relations internationales obtenu en 2014 à l'Université Jean Moulin de Lyon*

Merci Monsieur l'Ambassadeur de ce tour d'horizon. Regards de femmes agit avec l'association béninoise regards d'amour pour promouvoir la déclaration des naissances de chaque enfant.

Autonomie des femmes et économie informelle « Comment la formalisation de l'économie informelle peut-elle contribuer à une meilleure autonomisation des femmes »

Philippe Marcadent, expert de l'Organisation internationale du travail, vous avez participé à la convention sur le travail décent pour les travailleurs domestiques, adoptée en 2011. Les domiciles privés deviennent un lieu de travail comme les autres avec 2 conséquences importantes : La professionnalisation des métiers à domicile, la transformation du travail gratuit des femmes en travail salarié.

Avant de conclure, je voudrais donner la parole à Madame Innocence Ntap Ndiaye.
*Vous avez été la première femme Sénégalaise Ministre de la Fonction Publique, du Travail et des Organisations professionnelles en 2007 puis élevée au grade de Ministre d'Etat de 2008 à 2011. Reconnue officiellement comme l'une des 50 femmes Sénégalaises leaders d'exception, vous fondez le Réseau des Femmes Innocentes.
Vous présidez actuellement le Haut Conseil du Dialogue Social du Sénégal. Vous avez agi pour la création du Groupe International Francophone de Dialogue social (7/12/2016) et vous en avez été élue présidente*

Conclusion

Les femmes ont contribué à l'expansion économique plus que les nouvelles technologies ou les marchés émergents de la Chine et de l'Inde combinés. Il est indispensable d' :

- Elaborer des politiques adaptées qui associent les femmes dans les réponses apportées tant dans les plans de relance que dans les phases de transition qui s'ensuivent
- Investir dans l'infrastructure sociale pour alléger la charge qui pèse de façon disproportionnée sur les femmes afin de leur permettre de participer pleinement à tous les domaines de la vie économique, financière, sociale et politique

Porter l'effort sur les conditions d'accès et de maintien des femmes sur le marché du travail, combler l'écart salarial entre hommes et femmes promet davantage de croissance et de meilleurs emplois, une prévention contre la pauvreté, et un moindre coût de la "réparation sociale".

Il faut prendre en compte le principe d'égalité/parité dans les politiques publiques, les politiques macro-économiques, notamment budgétaires, des retraites, des transferts, du marché du travail : de la conception *ex ante* à l'évaluation *ex post*. On en est loin malgré quelques efforts de budgétisation axée sur l'égalité des sexes. Cette prise en compte doit porter sur les dépenses, mais aussi sur les prélèvements, les recettes et les effets. Les plans « dits de stabilisation » à cet égard ne sont pas des progrès.

Les procédures d'évaluation ne peuvent, pas plus que les décisions, être laissées aux clubs des mâles. Seule la parité dans toutes les instances décisionnelles pourra faire exploser ce qui n'est ni plancher de glu ni plafond de verre mais des blockhaus du système machiste.